AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS
60 F.

BULLETIN N° 125 (24/78) - 4 SEPTEMBRE 1978

DLP-5-9-78032929

VIGNE

MILDIOU

La sécheresse continue depuis le 9 aout n'a pas permis l'évolution du mildiou qui reste sans gravité pour l'ensemble de la région. Afin d'éviter des attaques tardives sur feuilles agées (relativement sensibles) et permettre une maturité normale de la récolte et des sarments, un traitement soigné serait à effectuer dans les prochains jours. Ce traitement, coïncidant avec la véraison, serait le dernier dans les vignes en production régulièrement rognées. Mais dans les jeunes plantations, où la végétation peut se prolonger, il conviendrait de maintenir la protection en tenant compte des conditions climatiques.

OIDIUM

Les attaques tardives d'oïdium ont surpris certains viticulteurs et la situation peut encore évoluer puisque les grappes restent sensibles jusqu'à la pleine véraison. Actuellement, l'utilisation du soufre paraît risquée dans les vignobles producteurs de vins de distillation, et si le traitement est impératif, il faudrait préférer un produit organique ; bien viser les grappes.

BOTRYTIS

Nous rappelons que, dans le cadre du programme standard, le troisième traitement doit être appliqué au début de véraison. Utiliser de préférence l'un des produits suivants : SUMISCLEX, RONILAN, ROVRAL.

ACARIENS

Surveiller l'évolution des araignées jaunes ou rouges et de l'acariose, dont les dégâts deviennent bien visibles : feuilles jaunâtres, ou bronzées. Intervenir s'il y a lieu avec un acaricide spécifique, en mouillant très correctement l'ensemble du feuillage.

CICADELLES

Nous rappelons qu'elles sont actives dans certaines vignes. Voir notre bulletin du 22 aout.

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE

Le traitement conseillé le 22 aout dans les zones les plus chaudes de la région doit être renouvelé. Dans la majeure partie de la région, nous confirmons que le second vol est extrêmement faible, et il n'y a risque d'attaque que dans des vergers de faible surface situés à proximité d'arbres abandonnés : dans ce cas, on peut réaliser un traitement dès réception.

Pour les zones les plus froides des Gâtines, le second vol est nul : aucun traitement ne se justifie.

P. 343

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

/ CEREALES /

LES TRAITEMENTS DE SEMENCES DES ORGES D'HIVER

Dans nos bulletins n° 93 et 94 de septembre 1977, nous avions donné des indications générales sur ce sujet, mais les enseignements des deux dernières campagnes nous amènent à rappeler ou à préciser nos conseils en ce qui concerne la lutte contre le charbon nu et l'oïdium précoce.

1) Le Charbon nu de l'orge (Ustilago nuda f. hordéi)

Ce champignon parasite détruit totalement les épis, et lors de l'épiaison, on voit apparaître une masse noirâtre qui est, en fait, une multitude de spores. Ces spores sont presqu'aussitôt dispersées et vont contaminer les épis sains si les conditions climatiques sont favorables à cette période (pluies après épiaison). Certains grains récoltés sont porteurs du charbon à l'intérieur des tissus, et faute d'un traitement de semence, le champignon va se développer à l'intérieur de la plante issue de ce grain, pour finalement redonner un "épi charbonné" l'année suivante. A noter que toutes les talles issues d'un même pied sont touchées, puisque c'est le même grain contaminé qui leur a donné naissance.

Si les conditions climatiques dans notre région sont souvent défavorables aux contaminations durant le mois de mai, mai 77 a été très humide, ce qui explique les dégâts observés lors de la récolte 1978. Et en raison des pluies abondantes de mai 78, on peut craindre des dégâts encore plus importants en 1979, d'où la nécessité absolue de ne semer que des semences traitées avec un produit efficace et à dose suffisante.

Actuellement, il existe deux matières actives reconnues efficaces contre le charbon nu de l'orge. Bien vérifier leur présence à la dose correcte dans les produits utilisés en traitement industriel, ou en traitement à la ferme :

- carboxine (100 g/quintal) soit 300 g/quintal de Quinolate V 4X triple
ou 400 g/ " " V 4X " F1

- pyracarbolide (25 g/quintal) soit 400 g/quintal de Pellograin orge.

2) L'oïdium précoce de l'orge d'hiver

Il a été reconnu en 1976, année très sèche, que la réduction du système racinaire provoquée par une attaque précoce d'oïdium pouvait provoquer des chutes de rendements relativement importantes.

Par contre en 1977 et 1978, années très humides, le traitement spécifique anti-oïdium réalisé soit avec le Milsten (traitement de semence) soit avec un fongicide appliqué au stade 2 - 3 feuilles, a provoqué des baisses de rendement de plusieurs quintaux dans des essais réalisés aussi bien par la Protection des Végétaux que l'ITCF ou d'autres organismes. Ce résultat négatif est dû au fait que les produits anti-oïdium spécifiques favorisent le développement de la rhynchosporiose, et il semble que même en luttant au printemps contre cette maladie, on ne parvienne pas à rétablir entièrement la situation.

En conséquence, nous déconseillons toute lutte chimique contre l'oïdium précoce de l'orge d'hiver dans l'état actuel de nos connaissances et de nos moyens de lutte ; l'expérimentation se poursuit sur ce thème. Par contre, nous rappelons que les semis précoces favorisent très fortement les attaques d'oïdium, et il convient donc de s'en tenir à la période de semis conseillées par l'ITCF dans notre région, c'est à dire dernière décade d'octobre.

P. Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"
P.O. L'Ingénieur en Chef d'Agriculture
Adjoint

J.Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 4 septembre 1978 - Précédente Note : Bulletin N° 124 - 22 AOUT 1978

N° de papier de presse : 535 AD